

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-374 du 4 novembre 1982

portant nomination du Camarade Sylvestre HOUSSOU en qualité de liquidateur de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydro-agricole (SONIAH).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,

VU le décret n° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU le décret N°82-373 du 4 novembre 1982 portant fixation des modalités de la liquidation de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydro-Agricole (SONIAH)

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 3 novembre 1982;

DECRETE :

Article 1er. - Le Camarade Sylvestre HOUSSOU est nommé liquidateur de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydro-Agricole (SONIAH),

ARTICLE 2. - Le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publique et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 4 novembre 1982

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

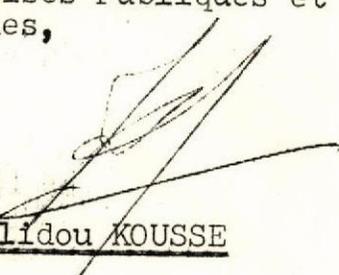
Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre du Commerce,


Manassé AYAYI

Le Ministre de l'Inspection des
Entreprises Publiques et Semi-
Publiques,


Alidou KOUSSE

Le Ministre des Finances,


Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRFB 4 ANR 6 PPC 2 CPC 6 SGG 4 MF-4 Ministères
17 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE 4 ONEPI-DCCT- Gde Chanc. 3 DB-DCF-DSVD-DI
20 DPE 4 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 SONIAH 2 OBAR 2 Intéressé 1 JORPB 1 MC 2
MIEPSEP 2